



Siège Social
29 rue Pierre Cloix
77690 MONTIGY sur LOING

Présidente : Mme Daniel RENAUX

Chers amis Beauceronniers,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre 8eme journée beauceronne qui se déroulera le :

DIMANCHE 14 OCTOBRE 2018

A partir de 9h 00

Au parc des rives de l'AA

1 Rue du Guindal,

59820 Gravelines

(GPS: 50°58'41.40N, 2°08'37.03E)

N'oubliez pas de réserver votre repas (voir a la fin de la feuille)

Situation et Accès

En provenance de Lille et de Dunkerque

- Autoroute A 25, suivre Calais, puis Autoroute A 16 sortie 52 b (Bourbourg / Gravelines)
- A la sortie, direction Gravelines et continuer sur la D11 (sur 4,3 km)
- Au rond point, prendre à gauche direction PArc des Rives de l'Aa sur la D601 (Sur 1,6 km)
- Sur la gauche se trouve le PArc des Rives de l'Aa – Tournez à gauche pour y accéder.

En provenance de Paris

- Autoroute A 26, suivre Dunkerque puis Autoroute A 16 sortie 52 (Bourbourg / Gravelines)
- Au stop de la sortie 52, prendre à gauche direction Gravelines et continuer sur la D11 (sur 4,3 km)
- Au rond point, prendre à gauche direction PArc des Rives de l'Aa sur la D601 (Sur 1,6 km)
- Sur la gauche se trouve le PArc des Rives de l'Aa – Tournez à gauche pour y accéder.

PROGRAMME DE LA JOURNEE BEAUCERONNE :

Expertises morphologiques (du baby c'est a 3 mois au vétéran a partir de 8 ans), Confirmations, Tests de caractère, Présentation Lots d'Elevage.

Ronde finale bien dotée.

JURY PRESSENTI :

Pour la morphologie : **MRS LASSELIN ET POUVESLE**
Pour le caractère : **Mr JANNIN EDDIE**
Pour le CANT : **Mr PILLARD MICHEL**

Pour la confirmation apporter le CERTIFICAT DE NAISSANCE si vous n'avez pas de FORMULAIRE DE CONFIRMATION vous en demanderez un sur place au secrétariat d'accueil ou sur le site de la

SCC : <http://www.scc.asso.fr/mediatheque/Formulaires/ConfNB.pdf>

Vérifiez que le tatouage est bien lisible, sinon votre chien sera ajourné

RAPPEL :

N'oubliez pas de vous munir de la carte de tatouage, du certificat de naissance ou du pedigree, ainsi que du carnet de vaccinations à jour.

Quelle que soit la situation de votre département, votre chien doit être vacciné contre la rage, conformément au règlement en vigueur.

L'adhésion au Club des Amis du Beauceron est obligatoire pour participer à cette manifestation interne au Club. Joignez la photocopie de votre carte d'adhésion 2015.

Sinon joignez un chèque séparé du montant de l'adhésion choisie, à votre dossier d'inscription. Pour les nouveaux beauceronniers, l'adhésion comptera pour l'année 2018.

Adhésion plus 4 revues trimestrielles..... 50 €

Carte Couple (2 adhésions plus un abonnement à la revue) 57 €

Adhésion Simple..... 20 €

Membre Bienfaiteur (1 adhésion plus un abonnement) 80 €

Supplément pour expédition à l'étranger..... 10 €

Etablissez vos chèques à l'ordre de : Trésorier du Club des Amis du Beauceron **Bulletin d'adhésion sur place ou sur le site officiel du club** : <http://www.amisdubeauceron.org/club/club-adhesion.htm>

La délégation organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, perte, fuite, maladie ou mort des animaux exposés ou visiteurs, morsures occasionnées par eux, etc... et cela en quelque cas ou cause que ce soit.

PARTICIPATION AUX FRAIS

Classes Baby, Puppy et Débutant 20,00 €

Classes Vétéran (à partir de 8 ans) 20,00 €

Classes Jeune et ouverte et Travail 21,00 €

Classes Etalons et lices recommandés 21,00 €

Lot d'élevage (5 chiens minimum) Gratuit

ATTENTION PAS D'ACCUSE DE RECEPTION

Clôture des engagements : Le 10/10/2018

Agathe Leurs : chtisbasrouge@aol.fr et au 06.16.10.05.83

Eddie Jannin : eddiejannin@viveole.com et au 06 61 50 99 74

Bruno Boulet : b.boulet@neuf.fr et au 03.21.01.55.59

Monsieur Pennequin au Tél: 03.27.89.19.76

N'OUBLIEZ PAS DE RESERVER VOTRE REPAS